

## Togo

### Update on the context and situation of children

Le présent rapport porte sur les progrès atteints durant la troisième année du Programme de Coopération Togo/UNICEF 2019-2023. Les recommandations issues de la Revue à Mi-Parcours du Programme Pays sont incluses dans ce rapport.

La population est particulièrement jeune avec 48,5 pour cent d'enfants de 0 à 18 ans ; ceux de 15 à 24 ans représentent environ 18,6 pour cent[1].

Le Togo est à féliciter pour son engagement en faveur du genre (Objectif du développement durable - ODD 5). Le 15 octobre 2021, la médaille de Champion de 'HeForShe' a été décerné au Président de la République pour son leadership pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

Cet engagement est porté par les plus hauts responsables féminins de l'Etat, le Premier Ministre et la Présidente de l'Assemblée Nationale, avec l'adoption de stratégies de promotion des droits des femmes et des enfants. Entre autres, le Premier Ministre a parrainé la Journée mondiale de l'Enfance ; la Présidente de l'Assemblée Nationale, la Ministre de l'Action sociale et plusieurs autres ministres femmes ont apporté un soutien décisif au sommet mondial des filles organisé par Plan International avec l'appui de l'UNICEF.

La population fait face à des défis importants causés par la COVID-19 et le ralentissement économique. Le Togo a enregistré 31.165 cas confirmés (taux de létalité : 0,82 pour cent). Le Gouvernement a réagi efficacement à la pandémie, se classant deuxième au niveau continental[2]. Le pays a réceptionné 5,2 millions de doses de vaccins, sur fonds propres et avec le soutien des coopérations bilatérales et des mécanismes COVAX et AVAT.

En fin 2021, la couverture vaccinale COVID-19 chez les personnes de plus de 18 ans est de 35 pour cent pour la première dose et de 25 pour cent pour les personnes ayant reçu la dose unique du vaccin Johnson&Johnson ou deux doses des autres vaccins.

Des mesures extraordinaires ont atténué l'impact de la crise sur les populations vulnérables : i. le programme de solidarité universelle Novissi en milieu rural, ii. la gratuité de l'école secondaire, iii. l'extension de la couverture de l'assurance maladie aux écoles maternelles publiques (*School Assur*), iv. la gratuité des soins de santé maternelle et néonatale (Programme Wezou).

Les taux de pauvreté restent toujours élevés en 2020 : 45,5 pour cent de la population vivent en dessous du seuil de la pauvreté[3]. La pauvreté multidimensionnelle des enfants de 0-17 ans, pour un seuil de 4 privations au moins est de 50,8%[4].

En matière de croissance économique, le PIB réel, en hausse de 5 et de 5,5 pour cent en 2018 et 2019, n'a augmenté que de 1,8 pour cent en 2020, en raison de la baisse des investissements directs étrangers, des investissements financiers et du ralentissement du commerce extérieur. L'inflation est passé de 0,7 en 2019 à 1,6 pour cent en 2020. Le PIB réel devrait augmenter de 4,8 et de 5,9 pour cent en 2021 et 2022, tiré par le secteur agricole, l'exploitation des phosphates et le trafic portuaire.

Le Gouvernement a mis en place un portail et un guichet d'investissement et promulgué la loi sur le partenariat public-privé pour encourager le secteur privé à contribuer au financement des infrastructures à fort impact.

En dépit des perturbations causées par la pandémie, une tendance positive est observée pour les ODD 2 et 16 avec une augmentation de 92 à 96 pour cent des enfants de 6 à 59 mois ayant reçu deux doses de vitamine A (Résultat Clé pour les Enfants 2) et une progression de 79 à 84 pour cent d'enfants de 0 à 11 mois enregistrés à la naissance (Résultat Clé 7). Les progrès vers les ODD 3 et 4 restent stables avec 88 pour cent de couverture vaccinale (Résultat Clé 1) et 94 pour cent de taux net de scolarisation (Résultat Clé 4). Les progrès ont été plus limités pour l'ODD 6 avec 35 pour cent des objectifs du Résultat Clé 8.

Le Togo reste vulnérable aux épidémies (méningite, choléra). Les régions septentrionales sont les plus exposées aux impacts climatiques (hausse des températures et changement des régimes pluviométriques).

Les analyses montrent que la crise du Sahel constitue une menace pour les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest dont le Togo, frontalier avec le Burkina Faso. Le risque de débordement est devenu une réalité avec une attaque en novembre 2021 dans la région des Savanes.

Dans une perspective de nexus humanitaire-développement, le Gouvernement accélère la préparation et la réponse aux urgences, tout en améliorant l'accès aux services sociaux de base, à la sécurité et à la prévention des conflits. Cela se construit à partir de la feuille de route gouvernementale 2020-2025 qui a pour priorités de consolider l'inclusion et l'harmonie sociales, garantir la paix à travers l'accès à une identité et aux services sociaux de base ainsi qu'à la sécurité et la justice.

Une complémentarité entre les interventions du développement et de l'humanitaire est recherchée à travers une plate-forme nationale de concertation pour la prévention des risques et catastrophes. Un système d'alerte précoce a été activé dans les régions à risque via les Comités Interministériels de

Prévention et de Lutte Contre l'Extrémisme Violent qui impliquent les autorités, les communautés et la société civile pour réduire les risques liés au débordement de la crise du Sahel.

Une étude de base sur la motivation et les aspirations des jeunes en matière de consolidation de la paix et de prévention des conflits a été réalisée par le Ministère de la Jeunesse, avec l'appui de l'UNICEF. Cette étude a indiqué que les jeunes estiment que les principaux facteurs qui minent la cohésion sociale sont la pauvreté (68 pour cent), le chômage (58 pour cent) et le sous-emploi (43 pour cent).

[1] Source : Estimation de l'INSEED selon les Perspectives démographiques du Togo 2011-2031

[2] Selon une étude de l'Institut Lowy portant sur 98 pays, le Togo se place au quinzième rang mondial.

[3] Source : Enquête harmonisée sur la condition de vie des ménages (EHCVM)

[4] Source : N-MODA 2019

## Major contributions and drivers of results

L'année 2021 a été caractérisée par la poursuite du renforcement des systèmes nationaux et locaux axés sur l'enfant, de la coordination intersectorielle, de l'expansion des services sociaux de base multisectoriels, plus particulièrement dans les régions à risque de la Crise du Sahel.

Pour contribuer à la Feuille de Route Gouvernementale 2020-2025, le Programme Pays a atteint 93 pour cent des résultats clés pour les enfants retenus dans les Priorités Annuelles de Gestion malgré le défi de la pandémie.

### Chaque enfant survit et s'épanouit

La relance de la vaccination de routine a constitué une priorité suite au ralentissement dû à la COVID-19 grâce au plaidoyer conjoint UNICEF/OMS/GAVI. La couverture d'octobre 2021 des enfants de 0 à 11 mois en DTC-HepB-Hib3 est de 88 contre 86 pour cent en 2020 grâce au renforcement de la recherche active lors des stratégies fixes et avancées et des Journées de Santé de l'Enfant (JSE)[1]. Il faut souligner que l'enregistrement des naissances a été introduit dans les services de santé. Dans quatre régions, 86 pour cent des enfants âgés de 1 à 8 ans ont été vaccinés lors de la campagne contre la Méningite A[2].

La synergie entre le résultat clé de la vaccination (1), de la prévention de la malnutrition chronique (2) et de l'enregistrement des naissances (7), a montré la valeur ajoutée d'une approche multisectorielle coordonnée. Les opportunités ont été saisies d'une part lors de la campagne contre la Méningite A et les JSE pour supplémenter les enfants en Vitamine A et d'autre part avec les services de santé pour l'enregistrement des naissances.

Un total de 96 pour cent d'enfants âgés de 6 à 59 mois[3] ont reçu deux doses de vitamine A, essentielles pour la prévention du retard de croissance contre 92 pour cent en 2020. De plus, 93 pour cent des enfants âgés de 12 à 59 mois[4] ont été déparasités à l'albendazole. Avec l'appui de l'UNICEF, une stratégie de plaidoyer a été développée pour amener le gouvernement et ses partenaires à augmenter les ressources pour ce secteur.

Le soutien conjoint UNICEF-ONUSIDA-PEPFAR-UNFPA-Fonds mondial a permis l'introduction de la stratégie des « Point of Care » de dépistage précoce des enfants. Selon les estimations de l'ONUSIDA en 2020, 47 pour cent des enfants de 0 à 14 ans ont bénéficié de traitements ARV pédiatriques contre 34 pour cent en 2017, grâce au renforcement progressif du dépistage du VIH chez les enfants avec la mise en œuvre d'approches innovantes. Selon le rapport annuel 2020 des activités du PNLS-HV-IST, la proportion de nourrissons nés de mères séropositives qui ont bénéficié du diagnostic précoce à 2 mois après leur naissance est de 33,9% (993 sur 2927 nourrissons).

Le pourcentage de formations sanitaires qui fournissent des ARV pédiatriques a progressé à 85 pour cent (contre 70 pour cent en 2020) dans les zones d'intervention du Programme Pays et à 53 pour cent

au niveau national.

L'approche Communautés amies des enfants/Suivi en temps réel, mise en œuvre par le ministère de la Santé, avec l'appui de l'UNICEF, favorise la multisectorialité et la redevabilité communautaire pour la protection et la survie des enfants. Les capacités de 404 agents de santé et relais communautaires ont été renforcées pour le suivi et la prise de décision sur la base du tableau de bord intégré à l'application.

L'analyse des données communautaires de santé maternelle et infantile a entraîné des changements en termes d'accès, d'utilisation, de prestation des services et de comportements des populations ciblées. Par exemple, dans un district de démonstration[5], en 2021, 99 pour cent des enfants de 0 à 11 mois sont à jour avec leur statut vaccinal, 100 pour cent des enfants de 0 à 12 mois sont enregistrés à l'état civil, 72 pour cent des ménages utilisent des latrines améliorées, 95 pour cent des ménages ont accès à l'eau potable et 71 pour cent utilisent des dispositifs de lavage des mains.

La coordination à tous les niveaux permettra d'enclencher le processus d'institutionnalisation sur la base de la modélisation en cours de l'initiative.

### **Chaque enfant apprend**

Le taux net de scolarisation primaire se maintient à 94 pour cent, le taux d'achèvement a augmenté de 87 en 2019-2020 à 89 (86 de filles) en 2020-2021. Le taux d'achèvement du secondaire 1 est passé de 52 pour cent à 57 (54 de filles). Les résultats aux examens (certificats d'études primaires et secondaires) restent stables, atteignant respectivement 85 et 66 pour cent. Le taux brut de préscolarisation est stable autour de 43 pour cent.

Dans le cadre du Résultat Clé 4 "Qualité de l'apprentissage", 30.019 enfants (19.258 filles) dans 158 écoles ont bénéficié des kits de fournitures scolaires, portant le nombre d'écoles équipées à 402 dans toutes les régions ; 70 pour cent des enseignants du primaire (environ 700) travaillant dans les zones couvertes par l'UNICEF appliquent avec succès les techniques de pédagogie active en classe, contre 57 pour cent en 2020.

Un pool de 41 formateurs (37 femmes) a été constitué dans une perspective de mise à échelle du modèle d'éducation inclusive, le matériel de formation développé en éducation inclusive sans violence et favorable à l'enregistrement des naissances devant être utilisé par les inspections pédagogiques. En tant que chef de file des partenaires du secteur, l'UNICEF a poursuivi la coordination visant la mobilisation des partenariats et des ressources pour l'élaboration du projet d'amélioration de la qualité et de l'équité de l'éducation de base avec en résultat le cofinancement du Partenariat mondial pour l'Éducation et de l'Association internationale de développement obtenu.

Dans le cadre du Système d'information et de gestion de l'éducation, les annuaires statistiques nationaux sont rendus disponibles trois mois avant la rentrée scolaire et intègrent des données sur les actes de naissance[6].

Le soutien conjoint UNESCO-UNICEF à la réponse à la pandémie et au renforcement de la résilience du système éducatif s'est traduit par le lancement de l'élaboration d'une stratégie nationale pour l'intégration au Plan Sectoriel Education 2020-2030 des technologies de l'information et de la communication.

### **Chaque enfant est protégé contre la violence et l'exploitation**

Grace à l'amélioration des performances du système de protection, 5.106 enfants (dont 2.447 filles) ayant subi des violences ont eu accès à des services socio-sanitaires, judiciaires, éducatifs et de sécurité (3.128 enfants attendus pour 2021). Parmi eux : (i) 72 pour cent des enfants en contact avec la loi (victimes et auteurs) ont bénéficié d'aide juridique; et (ii) 919 enfants, dont 377 filles, en situation de rue identifiés dans le cadre de la réponse à la COVID-19[7]. De plus, 9.006 adolescents, dont 3.377 filles, ont été ciblés par des services de prévention et de prise en charge contre le mariage des enfants. Des mesures alternatives à la détention des enfants ont été opérationnalisées dans les deux Cours d'Appel du pays. L'approche centrée sur l'individualité de chaque enfant, comprend la médiation, la réintégration socio-économique et la réunification familiale. Le délai moyen de traitement des dossiers des enfants par le système judiciaire a été réduit de 12 à 3 mois et la durée de privation de liberté des enfants de près de 75 pour cent. La stratégie nationale de justice pour enfants a été intégrée dans le budget programme 2022 du Ministère de la justice.

Avec 87 pour cent d'enfants de moins d'un an enregistrés à la naissance, le résultat attendu pour 2021 a été dépassé[8], contribuant à l'objectif de l'Union Africaine de l'enregistrement universel des enfants de moins de 5 ans d'ici 2030. Une coordination intersectorielle efficace entre les services d'état civil et de santé (accouchement et vaccination) a permis une augmentation de la couverture.

L'annonce par le Gouvernement de la suppression des frais d'enregistrement des naissances à partir de Janvier 2022 et l'extension du délai d'enregistrement sont saluées par l'UNICEF qui a porté ces points de plaidoyer au plus haut niveau.

### **Chaque enfant vit dans un environnement sûr et propre**

Le pourcentage de la population pratiquant la défécation à l'air libre est passé de 48 pour cent en 2018 à 45 pour cent en 2020[9]. Seulement 35 pour cent de l'objectif 2021 a été réalisé dans les zones d'intervention du Programme Pays avec 69 communautés[10] qui ne pratiquent plus la défécation à l'air libre dans trois régions.

Le Gouvernement, l'UNICEF, les communes et la société civile ont introduit des approches innovantes, fruits de l'Assainissement Total Piloté par la Communauté. Un fonds renouvelable avec une garantie communale a été mis en place en partenariat avec des institutions locales de microfinance. Des groupes de ménages vulnérables de neuf municipalités ont bénéficié de prêts pour construire des latrines durables et améliorer leur environnement immédiat en faveur des enfants, soit 64 pour cent des ménages ont obtenu un prêt. Il est prévu d'étendre l'intervention à dix nouvelles communes. Le Ministère de la santé et l'UNICEF poursuivent également l'initiative de santé et d'hygiène menstruelle à travers la production de serviettes hygiéniques adaptées par les groupements féminins et la sensibilisation des adolescentes sur les pratiques d'hygiène appropriées.

Les prototypes de biogaz, en milieu scolaire et familial ont permis de démontrer de nombreux avantages sur le plan sanitaire, socio-économique et environnementale. Dans la perspective d'une mise à l'échelle, un pool de maçons et de techniciens en assainissement est en cours de formation depuis 2021 pour la construction de latrines à biogaz[11] en milieu scolaire et familial comme alternative au bois de chauffe réduisant les coûts, les frais et le temps dédié aux travaux ménagers.

Le pourcentage de la population ayant accès à une source d'eau gérée en toute sécurité est passé de 17 pour cent en 2017 à 20 pour cent en 2020. De 2019 à ce jour, 38 forages équipés de pompe hybride (solaire-manuelle) permettent à 28.500 personnes d'avoir accès à une source d'eau améliorée située à moins de 30 minutes aller-retour et exempte de contamination fécale et chimique dans les formations sanitaires, les écoles et les communautés des cinq régions. Dans le but d'assurer la continuité du service d'approvisionnement en eau potable, le Ministère de l'eau et l'UNICEF ont introduit en 2017 la pompe hybride, désormais intégrée dans la stratégie nationale au vu des résultats et de son avantage comparatif.

La distribution de produits d'hygiène et d'assainissement dans les écoles, les établissements de santé et d'autres lieux publics comme les marchés, a permis à plus de 1.135.000 personnes, dont 578.850 femmes, de continuer à suivre les mesures préventives contre la COVID-19.

### **Chaque enfant a une chance équitable dans la vie**

Les allocations budgétaires aux secteurs sociaux ont augmenté de 11 pour cent en 2021[12]. Depuis 2020, le Gouvernement applique les budgets programmes dans les secteurs sociaux grâce à 124 hauts responsables formés par l'UNICEF. Avec l'appui de l'UNICEF, le Ministère de la Santé a validé le dossier et la stratégie de financement de la nutrition, incluant des scénarios de réduction de la malnutrition chronique, en vue du plaidoyer en direction du gouvernement et de ses partenaires.

Le nombre d'enfants couverts par les systèmes de protection sociale sur fonds propres de l'Etat est le triple de la cible du programme pays. La pandémie a conduit le Gouvernement à réviser la politique nationale de protection sociale pour renforcer la résilience, avec l'appui de l'UNICEF et des partenaires.

Les députés ont débattu de la paupérisation liée à la COVID-19 et des solutions à envisager lors des sessions sur les dossiers d'allocation budgétaire avec le Gouvernement, suite au renforcement des capacités de 62 parlementaires, parmi les 136 hauts cadres formés en protection sociale.

Les maires de 16 communes de la région des Savanes ont été outillés en planification locale, leur permettant de produire leurs plans de travail annuel budgétisé et de passation des marchés. Le Gouvernement a souhaité intégrer l'approche axée sur l'enfant dans tous les plans de développement

communal en cours de finalisation sur la base de l'expérience des trois communes appuyées par l'UNICEF.

Dans les régions frontalières du Burkina Faso, des plans d'affaires ont été développés par 70 adolescents et jeunes (47 pour cent de femmes) dans le cadre du renforcement de capacités sur l'entrepreneuriat. Une interface a été créée avec les partenaires financiers présents dans ces régions en vue de la soumission de leurs plans d'affaires.

### **Stratégies d'accélération des résultats**

L'engagement des communautés a été renforcé dans tous les domaines de résultats et dans la réponse à la COVID-19. Les dialogues communautaires ont touché 4.069 communautés (plus de 3,8 millions de personnes) en incluant les autorités locales.

Près de 698.851 personnes de six préfectures (régions Centrale et Kara) ont bénéficié d'émissions radiophoniques pour la protection des enfants et la promotion de la résilience, animées par 16 administrateurs régionaux et 348 leaders communautaires formés en engagement communautaire.

L'utilisation des réseaux sociaux a été fondamentale pour promouvoir les droits de l'enfant, les initiatives de partenariat, les approches innovantes et les missions des donateurs et assurer la visibilité du pays aux niveaux régional et mondial. Sur Facebook, Twitter et LinkedIn, le nombre de nouveaux abonnés est de 3.715 et celui des personnes touchées de 539.370 en 2021.

Le pré-positionnement des intrants essentiels, au niveau national et local, la formation de 5.960 personnels et agents de santé communautaires en prévention COVID-19 et la riposte à l'épidémie de choléra dans la région Maritime, ont permis de répondre à l'urgence et de renforcer la résilience ; 3.997 enfants et personnes ont bénéficié de soins de santé mentale et soutien psychosocial.

Le renforcement de l'accès aux services sociaux dans les préfectures de la région des Savanes permet au Programme pays de se positionner comme un catalyseur dans la prévention du risque de débordement de la crise du Sahel.

[1] La couverture du BCG est de 84 pour cent contre 80 pour cent pour la même période en 2020 et la couverture du Rubéole Rougeole 1 est de 80 pour cent contre 82 pour cent.

[2] 1.356.252 enfants de 1 à 8 ans dans les régions des Savanes, de la Kara, Centrale et des Plateaux.

[3] Soit 1.495.070 enfants de 6 à 59 mois pour un objectif de 1.552.504 enfants.

[4] Soit 1.251.311 enfants âgés de 12 à 59 mois, contre un objectif de 1.351.922 enfants

[5] District de Bassar, région de la KARA, appuyé depuis 2019

[6] Plus de 400.000 enfants en primaire sans acte de naissance

[7] Evaluation rapide de l'effet du COVID-19 sur les populations sans abri, (enfants, femmes et personnes avec handicap), conduite par les ministères de l'Action sociale, de la Sécurité Publique et la Société Civile, dans les villes de Sokodé et Kara.

[8] Cible Enregistrement des Naissances du Pays : 84 pour cent en 2020

[9] Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène (2021)

[10] 69 communautés comptant 88.417 personnes (45.093 femmes et 42.440 enfants) pour une cible de 250.000 pour Résultat Clé 8

[11] Rapport final : sessions de formation des techniciens d'hygiène et assainissement et des artisans maçons de la zone cible du programme ATPC sur les techniques de construction et de fonctionnement des latrines à biogaz (région des Plateaux – Kara – Savanes) du 08 novembre au 15 décembre 2021

[12] Soit 28,4 pour cent du budget de l'Etat

## UN Collaboration and Other Partnerships

La collaboration avec les agences du Système de Nations Unies (SNU) et la société civile a permis à l'UNICEF, en période de pandémie, d'appuyer le gouvernement dans sa réponse et d'influencer la continuité des services, en particulier pour les résultats clés pour les enfants dans les domaines de la santé maternelle et infantile (SMI), de la nutrition, et du VIH-SIDA. La visite des parlementaires français dans le cadre du Fonds Français MUSKOKA a permis de montrer à l'assemblée nationale française l'efficacité des agences onusiennes sur le terrain, avec l'UNICEF comme agence de coordination. Le VIH/Sida pédiatrique a connu des avancées avec le soutien de l'UBRAF. Le programme conjoint UNICEF-PNUD « Financement innovant des ODD » a connu des progrès, notamment la réalisation d'un dossier d'investissement pour le plaidoyer en faveur de la nutrition. L'approvisionnement en vaccins et équipements contre la COVID-19 à travers les mécanismes COVAX et AVAT a permis de renforcer la chaîne de froid, en particulier celle du Programme Elargi de Vaccination.

Le SNU appuie la feuille de route gouvernementale dans la région frontalière du Burkina Faso pour l'extension des services sociaux de base et la consolidation de la paix avec l'implication des jeunes.

L'UNICEF, chef de file des partenaires de l'Education, a consolidé le partenariat avec tous les acteurs (gouvernement, SNU, Banque Mondiale, Agence allemande pour le développement international/GIZ, société civile) pour accélérer les interventions en faveur de la qualité de l'éducation.

Une initiative de prévention et de lutte contre le trafic d'enfants, UNICEF-UNODC du Togo et du Gabon, est en préparation avec le Fonds de Soutien Multipartenaires sur la Migration.

En collaboration avec le secteur privé, ORABANK, les enfants et familles en situation de rue formés en tant que pairs éducateurs et relais communautaires Covid-19 ont sensibilisé 1.684 personnes en situation de rue à travers des flashmobs, des groupes de paroles dans trois chefs-lieux de région.

En ce qui concerne l'appui à la protection sociale (identification biométrique, registre social unique) et à l'enregistrement des naissances, l'UNICEF et la BM ont établi des synergies pour plus d'efficacité. Le Gouvernement a développé un guide pratique destiné aux prestataires de l'état civil avec l'accompagnement de l'UNICEF et de la GIZ.

Un dossier conjoint PNUD-UNICEF-Fonds mondial pour l'eau « Amélioration de la résilience des populations vulnérables face au changement climatique » a été soumis au Fonds Vert pour le Climat.

Le cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitat, soutenu par l'UNFPA et l'UNICEF, se poursuit afin de disposer de données fiables et actualisées. Des études et évaluations ont été conduites pour la production des évidences dans le cadre des résultats clés pour les enfants en collaboration avec Innocenti, les universités (Lomé et Kara), et d'autres institutions de recherche internationale et locales.

L'UNICEF a resserré ses relations avec les donateurs et comités nationaux pour le développement : Banque Islamique de Développement, KOICA, FFM, PME, Fonds SDG, PBF, GAVI, USAID, Affaires Mondiales Canada ; et pour l'action humanitaire : le gouvernement du Japon et USAID.

## Lessons Learned and Innovations

**Leçon apprise : Accélération vaccinale et interopérabilité des services de santé et état civil**

La recherche action sur l'accélération vaccinale et l'enregistrement des naissances a été conduite par l'Université de Lomé, le Ministère de la Santé et l'UNICEF en 2021. Elle a prouvé que la recherche active des enfants difficiles à atteindre maintient, voire augmente dans certaines régions, la couverture en vaccination et en soins maternel et infantile. Il a été démontré aussi que l'interopérabilité entre les services de santé et les services d'état civil constitue une solution idoine pour identifier et rattraper les enfants les plus vulnérables.

La pandémie de COVID-19 a eu un impact négatif sur l'accès aux différents services sociaux de base, notamment une baisse de la couverture vaccinale et de l'utilisation des services de santé maternelle et infantile.

Pour renforcer le plaidoyer auprès des différents acteurs, il a été jugé nécessaire de disposer d'évidences pour mieux comprendre les mécanismes et les dysfonctionnements en cause et identifier les solutions devant permettre la réduction des disparités dans l'accès des enfants aux services de santé et à l'enregistrement des naissances.

Au total 2.394 parents/tuteurs et 2.273 enfants de 12 à 59 mois ont été enquêtés. En 2021, la couverture vaccinale complète chez les enfants au Togo en 2021 était estimée à 75 pour cent. Elle était plus élevée dans les régions de la Kara et des Savanes avec une même couverture estimée à 83 pour cent. La région Grand Lomé présentait la plus faible couverture avec une proportion de 64 pour cent. Un des points forts de ces initiatives a été l'instauration d'un dialogue stratégique entre les Ministres de l'Administration territoriale, de la Santé et de l'Action Sociale pour une institutionnalisation de l'approche multisectorielle sur la base des évidences observées et partagées aux membres du gouvernement.

Bien que le Togo ait un taux d'enregistrement de naissance d'environ 80 pour cent, des disparités régionales ont été observées et des actions sont nécessaires pour atteindre la couverture universelle, notamment les enfants les plus vulnérables. Le délai de 45 jours n'est généralement pas respecté par les plus démunis qui ont alors besoin d'un jugement supplétif, source de frais supplémentaires.

Concernant l'interopérabilité entre les services de santé et les centres d'état civil, globalement, en 2021, 89 pour cent des centres d'état civil se situent à moins de 5 kms d'une formation sanitaire (FOSA), contre 49,5 pour cent en 2012. Par ailleurs, près de quatre FOSA sur cinq (81,5 pour cent) ne disposent pas d'un centre d'Etat civil en leur sein. L'extension des services d'état civil au sein des FOSA serait un atout pour ne laisser aucun enfant de côté et leur assurer ce droit fondamental.

L'interopérabilité permet de rattraper tous les enfants en utilisant comme porte d'entrée les services de santé (accouchement, vaccination) et en évitant les silos internes dans les secteurs clés. Cette expérience a permis de mobiliser de nouveaux partenaires, facteur favorable à un passage à échelle.

### **Leçon apprise : Contribution à la lutte contre toutes formes de violences faites aux enfants, cas de la justice juvénile**

L'évaluation indépendante du projet « Amélioration de l'Accès à la justice pour les enfants au Togo » coordonnée par le Ministère de la Justice, en collaboration avec l'UE et l'UNICEF a montré que les services de protection conviviaux de proximité préservent la dignité des enfants. Ces services multisectoriels ont été essentiels pour garantir la protection des droits des enfants en contact avec la loi y compris la réinsertion familiale.

Les approches centrées sur l'individualité de chaque enfant avec la participation communautaire, combinées avec l'utilisation des services juridiques de proximité ont permis d'améliorer la performance dans la gestion des cas depuis 2019.

La non-activation du décret sur l'assistance juridique demeure un défi et implique que les enfants en contact avec le système judiciaire ne reçoivent pas d'assistance juridique dans les délais et selon les standards requis; sauf pour les cas où l'enfant est accompagné par un avocat et sa famille.

L'analyse a souligné que le renforcement de l'approche systémique dans la justice juvénile a favorisé le changement de paradigme dans le processus de traitement des dossiers des enfants. Cette approche se fonde sur trois piliers: (i) l'amélioration du cadre légal et stratégique; (ii) le renforcement des compétences techniques et opérationnelles des acteurs de protection et; (iii) la mise en place des services juridiques et sociaux au sein de la Brigade des mineurs (juge, avocat(e)s, assistant(e)s sociales). Comme résultats, la privation de liberté des enfants a été réduite de près de 75% et la durée du traitement des dossiers de 12 à trois mois, en ligne avec la Convention des droits des enfants et les standards internationaux sur la justice.

### **Innovation : Technologie du BioGaz, catalyseur de l'Assainissement Total Piloté par les Communautés**

Pour assurer la durabilité de l'approche Assainissement Total Piloté par les Communautés nommée par le gouvernement TOGO-SANDAL, la technologie innovante de latrines à biogaz a été introduite en milieu familial et scolaire en 2020.

En plus de la disponibilité des latrines durables, l'utilisation de biodigesteurs a démontré un potentiel important pour la résilience des communautés au changement climatique et de nombreux avantages sur le plan socioéconomique: les latrines durables permettent une amélioration de l'état de santé des enfants; l'utilisation du gaz de cuisine remplace le bois de chauffe et limite la déforestation tout en générant des revenus; le temps dégagé de la collecte du bois et de la cuisson est ainsi dédié aux enfants; l'application du digestat sur les cultures sous forme d'engrais favorise la production agricole.

La réalisation de 14 latrines familiales à biogaz et cinq latrines scolaires à biogaz a suscité un réel intérêt auprès d'autres agences des Nations Unies, des maires et de plusieurs ministères. La mise à l'échelle est en cours avec le Gouvernement, les communes, les leaders communautaires, le SNU, la société civile et le secteur privé à travers la réplique du modèle par les petits opérateurs formés, le partenariat avec les institutions de microfinance pour l'octroi de crédits latrines préférentiels d'un à six pour cent aux familles.